

24:2



BULLETIN ORNITHOLOGIQUE

Club des ornithologues du Québec

8191 avenue du Zoo, Orsainville, Québec G1G 4G4

ISSN-0007-5256

Volume 24

Mars, avril et mai 1979

Numéro 2

É D I T O R I A L

Depuis près de 25 ans le Bulletin ornithologique a présenté les observations d'oiseaux communiquées au C.O.Q. selon une formule qui n'a pas variée même si elle a connu diverses présentations. Essentiellement cette formule a toujours consisté à faire état de toutes les espèces mentionnées dans les feuillets de la saison analysée; même pour les espèces les plus communes répandues d'un bout à l'autre de la province, les compilateurs sélectionnaient quelques mentions, très souvent en prenant soin de choisir celles fournies par les débutants, ne serait-ce que pour les "encourager"!

Divers facteurs nous amènent aujourd'hui à abandonner cette formule. Nous recevions 600 feuillets en 1969, 4200 en 1976 et près de 5000 par année actuellement. Le temps consacré à la compilation (examen des feuillets un à un et transcription des données retenues) s'est donc multiplié par presque dix fois depuis les années 1960. Aucun compilateur n'est désormais en mesure d'assurer bénévolement la compilation des observations selon la formule traditionnelle. L'idée de confier à plusieurs personnes la tâche de compiler les feuillets est séduisante; elle entraîne cependant des délais insupportables. Si nous voulons conserver des délais de publication raisonnables et compter sur des compilateurs qui ne seront pas découragés par la somme du travail à accomplir, il nous faut absolument adopter une nouvelle formule de compilation.

Le présent bulletin reflète ces impératifs et présente les observations ornithologiques selon une nouvelle formule. Si le travail de base demeure le même, le nombre de mentions publiées est considérablement réduit (et également le temps pour en assurer l'édition). Essentiellement ce sont celles qui ajoutent des connaissances nouvelles sur la distribution de nos oiseaux ou celles qu'il apparaît nécessaire de faire connaître pour suivre l'évolution des populations de certaines espèces. Après plus de 20 ans pendant lesquels nous avons publié des centaines de mentions des espèces les plus répandues, nous croyons que la distribution de ces espèces est maintenant connue et qu'il est inutile de la répéter. Cela est d'autant plus vrai que le club publiera d'ici quelques mois deux ouvrages (l'un sur les oiseaux de la région de Québec et l'autre sur la distribution des oiseaux dans la province) qui décriront avec précision les connaissances acquises depuis tout ce temps.

Le bulletin tel qu'il se présente aujourd'hui est donc le reflet même de l'évolution du club et il est toujours conforme à notre but qui est de faire connaître les oiseaux. Toutes les observations que nous avons recueillies sont disponibles par traitement informatique et le club fait l'impossible pour assurer la diffusion de ces informations le plus rapidement. Dans tout ce contexte la nature du bulletin nous apparaît devoir être différente. Il continuera de vous communiquer les observations ornithologiques, mais par un processus de compilation qui tient compte de nos disponibilités et dans une optique nouvelle qui tient compte de l'évolution du club. Notre intention est de mettre l'accent sur l'information nouvelle que nous apportent vos observations et de tenter de remplacer le plus souvent possible les listes stériles de mentions par des commentaires informatifs. Une présentation typographique différente nous apparaît plus appropriée pour répondre à ces préoccupations. Quelques numéros seront sans doute nécessaires pour mettre la formule définitivement au point.

A cette nouvelle formule nous croyons que devront correspondre de nouvelles attitudes chez nos membres qui nous font parvenir leurs observations. Avec toutes les données que nous diffusons, on devrait savoir que la Sittelle à poitrine blanche et la Grive des bois sont extrêmement rares à l'est de Rimouski; on ne devrait pas rapporter ces espèces à la légère, et encore moins les identifier hâtivement au chant. Plusieurs mentions de cette nature se glissent dans les milliers que contiennent vos feuillets, et il faut beaucoup d'attention pour les repérer. Pour faciliter la compilation il nous apparaît donc NÉCESSAIRE de vous demander d'indiquer de façon évidente sur les feuillets les mentions qui méritent publication dans le bulletin. Que ce soit une simple flèche devant le nom de l'espèce ou un commentaire élaboré, cela nous permettra de repérer facilement les informations valables dans les milliers de mentions à examiner. De cette façon le risque est moins grand pour le compilateur de "manquer" une donnée importante, ou de croire qu'une mention non annotée est due à une erreur lors de la rédaction du feuillet.

Normand David

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES, MARS, AVRIL ET MAI 1979

HUART A GORGE ROUSSE (Red-throated Loon)

Une concentration de 2000 oiseaux à l'Ile-aux-Basques le 20 mai (Club).

GRÈBE CORNU (Horned Grebe)

Une mention hâtive: un, à Hull le 19 mars (J. Archambault).

GRÈBE À BEC BIGARRÉ (Pied-billed Grebe)

Un individu à Alma le 24 mars (M. Savard) représente une mention très hâtive pour cette région. - C. Gauthier rapporte un oiseau à St-Léandre de Matane le 18 mai; l'espèce est rarement signalée en Gaspésie.

GRAND CORMORAN (Great Cormorant)

Quelques mentions au début de mars témoignent de la présence de l'espèce en hiver sur les côtes est de la Gaspésie: 4 le 2 mars à Percé (R. Bisson), 25 le 2 mars à Ste-Thérèse de Gaspé (L. Lagueux), 6 à Grande-Rivière le 3 mars (P. Poulin) et 5 le 10 mars à Cap-d'Espoir (J. Bérubé). - Un oiseau le 26 mai à Pointe-au-Père (G. Gendron) représente l'une des très rares mentions pour cette région du St-Laurent.

CORMORAN À AIGRETTES (Double-crested Cormorant)

Un individu à Percé le 21 mars (D. Bérubé) est arrivé trois jours après la date la plus hâtive connue pour la province.

HÉRON VERT (Green Heron)

Le 13 mai, J. Larivée signale un oiseau à Rimouski.

PETIT HÉRON BLEU (Little Blue Heron)

Cap-Tourmente, le 21 mai (A. Gingras): "Je l'ai observé avec des naturalistes de la Réserve à l'Etang de la Grande Ferme, pendant une dizaine de minutes. Il se tenait perché sur l'une des branches d'un pommier mort. Son corps était tout bleu avec la tête et le haut du cou tirant sur le rouille, mais très faiblement." Il s'agit de la neuvième mention au Québec (trois seulement avant 1970).

HÉRON GARDE-BOEUFS (Cattle Egret)

La présence d'un oiseau a été signalée le 26 mai à Piopolis, près du Lac Mégantic (fide J. L. Desgranges); il s'agit d'une troisième mention pour le sud des Appalaches.

GRANDE AIGRETTE (Great Egret)

Plusieurs ont rapporté l'observation d'un individu à Rimouski du 26 avril au 14 mai (C. Gauthier).

AIGRETTE NEIGEUSE (Snowy Egret)

Première mention au Saguenay/Lac St-Jean: à La Baie, le 29-30 avril (G. Savard, D. St-Gelais et Y. Gauthier): "héron de grandeur moyenne au plumage blanc; le bec et les pattes sont noirs, mais la base du bec et les pieds sont jaunes." Yves Blackburn nous a confirmé que la disposition des aigrettes sur les parties supérieures de l'oiseau éliminait l'Aigrette garzette d'Europe qui a déjà été signalée à Terre-Neuve au début de mai. Toute Aigrette neigeuse, particulièrement dans l'est de la province, devrait être observée minutieusement afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une Aigrette garzette; en plumage nuptial celle-ci est généralement caractérisée par du noir (et non du jaune) à la base du bec et par deux plumes d'environ 18 cm qui pendent derrière le cou (comme chez le Bihoreau à couronne noire). - Une Aigrette neigeuse a également été signalée par plusieurs observateurs à Rimouski du 12 au 16 mai.

PETIT BUTOR (Least Bittern)

Un oiseau à Ste-Catherine-de-Hatley le 11 mai (C. Gauthier et G. Loslier).

IBIS LUISANT (Glossy Ibis)

Le 1er mai P. Bannon rapporte les observations suivantes: 11 oiseaux à Sabrevois et un à Henryville. - Le 5 mai un individu est observé à St-Blaise (P. Chagnon, M. Gosselin et N. David). - À Yamachiche un oiseau fut observé le 14 mai (R. Boisvert et L. Crête).

CYGNE TUBERCULÉ (Mute Swan)

Un oiseau découvert le 8 avril à St-Romuald (M. Lafrance et H. Mead); le 12 mai il est observé à l'Ile d'Orléans (D. Bordage) et le 31 mai à Lauzon (L. Fortin). Nous reproduisons ici une partie des notes de P. Brousseau prises le 16 avril: "ce cygne semble être, par son plumage, un individu intermédiaire entre un juvénile et un adulte. Ainsi le cou et la tête sont brun très pâle tandis que le reste du corps est d'un blanc pur. Son bec est de couleur orange très pâle ou rosé. Le tubercule à la base du bec est bien visible mais de taille moindre que chez un adulte. La base du bec est noire avec une mince bande noire en son milieu. Ses pattes grises ne possèdent aucune bague de quelque nature que ce soit."

Il est impossible de déterminer avec certitude l'origine de cet oiseau. S'il est difficilement concevable qu'il soit originaire des populations européennes, en revanche on peut facilement songer à l'une des populations (introduites) de l'est de l'Amérique du Nord, par exemple celles des régions de New-York ou Toronto. Reste la possibilité qu'il se soit échappé de captivité; les renseignements suivants nous ont été communiqués par H. Mead: "Des recherches auprès des éleveurs de la vallée du St-Laurent m'amènent à un vétérinaire de Deschailions, le Dr Jean-Louis Demers. Selon son dire, un Cygne tuberculé mâle de première année s'est échappé à l'automne 1977, et a été revu sur le fleuve à l'automne 1978."

CYGNE SIFFLEUR (Whistling Swan)

Le 12 mai, à Berthierville, un individu "broute nonchalamment avec quelques bernaches à l'extrémité de l'Ile de la Commune" (M. Gosselin, P. Chagnon, G. Seutin).

BERNACHE DU CANADA (Canada Goose)

Dès le 25 mars l'espèce est signalée tout le long du St-Laurent de Hull à Cap d'Espoir. Dix oiseaux très hâtifs avaient été vus à Leclercville le 7 mars (R. Angers).

BERNACHE CRAVANT (Brant)

A. Bouchard signale l'arrivée de 120 oiseaux le 24 mars à Grandes-Bergeronnes. Cette mention brise un record d'arrivée hâtive, vieux de 92 ans: Comeau avait observé l'espèce à Godbout le 27 mars 1887.

OIE BLANCHE (Snow Goose)

Avec l'augmentation de la population de cette espèce au cours des dernières années, on assiste à des déplacements loin de ses parcours habituels: 1 individu à Notre-Dame-du-Laus le 28 avril (B. Charron), 1500 à St-Paul-du-Nord le 11 mai (A. Bouchard) et 3 à Sept-Iles le 12 mai (A. Gingras).

CANARD CHIPEAU (Gadwall)

Deux à St-Augustin le 30 mars (R. Simard); 1 à Rimouski le 12 avril (G. Gendron); 3 à St-Gédéon, au Lac St-Jean, le 1er mai (M. Boudreau).

CANARD SIFFLEUR D'EUROPE (European Wigeon)

Deux mentions ce printemps: Ile d'Orléans les 1-2 mai (M. Darveau et P. Brousseau) et Cacouna les 3 et 5 mai (D. Hamel, A. Bouchard).

CANARD SIFFLEUR D'AMÉRIQUE (American Wigeon)

Jusqu'à cette année la date la plus hâtive connue était le 10 mars (en 1975); P. Bannon observa 4 oiseaux à Sabrevois le 9 mars mais ils avaient été devancés par un individu à Hull le 6 mars (R. Bracken).

CANARD SOUCHET (Shoveller)

Deux individus le 1er mai à St-Gédéon (M. Boudreau). - Cinq le 11 mai et 2 le 15 mai à St-Paul-du-Nord (A. Bouchard).

MORILLON À TÊTE ROUGE (Redhead)

Un à Maizerets le 27 avril (R. Simard) et un à l'Ile d'Orléans le 2 mai (C. Duchesneau).

MORILLON À DOS BLANC (Canvasback)

Deux individus à l'Ile d'Orléans le 21 avril (R. Simard). - Dix oiseaux à Maizerets le 8 avril (L. Richard) et un les 14, 17 et 23 mai (A. Desroches).

GARROT DE BARROW (Barrow's Goldeneye)

En hiver et au début du printemps on rencontre cette espèce assez fréquemment sur le St-Laurent à l'est de Rivière-du-Loup; des recherches soutenues permettent de le trouver également à l'intérieur des terres comme en font foi les observations suivantes: 10 à Dégelis le 1er mars (J.-P. Noël), 1 à Hull le 24 mars (M. Gosselin) et 1 à St-Henri-de-Lévis le 8 avril (P. Brousseau).

CANARD KAKAWI (Oldsquaw)

Trois le 22 avril à St-Augustin (R. Lepage).

EIDER À DUVET (Common Eider)

Un à Lévis le 6 avril (M. Lafrance). - Un à Percé le 1er avril (P. Poulin) "se nourrit de petits crabes; à chaque fois qu'il échappe sa proie les Goélands argentés se précipitent sur celle-ci et vont la manger sur le quai".

EIDER REMARQUABLE (King Eider)

Au moins une quinzaine de mentions ont été rapportées à compter de la mi-avril à l'est de Rivière-du-Loup, plus particulièrement entre Rimouski et Matane et à Grandes-Bergeronnes sur la rive nord.

MACREUSE À FRONT BLANC (Surf Scoter)

Cinq mille ont été observés du traversier de Rivière-du-Loup le 6 mai (L. Fortin).

MACREUSE À BEC JAUNE (Black Scoter)

Trois mille à l'Ile aux Coudres le 28 avril (C. Duchesneau). - Cinq mille observés du traversier de Rivière-du-Loup le 6 mai (L. Fortin). - A St-Paul-du-Nord le 9 mai A. Bouchard observe un groupe de 8000 oiseaux.

CANARD ROUX (Ruddy Duck)

Première observation pour le Témiscamingue à Latulipe le 14 mai (L. Gagnon): "un mâle sur la rivière McFarland, calotte noire, joues blanches, corps roux, queue relevée". - Un à St-Paul-du-Nord le 26 mai (A. Bouchard, A. Pelletier), deuxième mention sur la Côte Nord.

VAUTOUR À TÊTE ROUGE (Turkey Vulture)

Les mentions printanières de cette espèce ne surprennent plus: 3 oiseaux à Ste-Barbe le 24 mars (M. Julien), 1 à Ste-Marthe le 13 avril (P. Chagnon), 1 le 25 avril et 3 le lendemain à Ville de Laval (R. Pelletier), 1 le 27 avril à Villeroy (G. Ouellet), 1 le 29 avril au Cap Tourmente (R. Pelletier), un au Mont-Royal le 14 mai (D. Hamel) et un à Buckingham le 26 mai (J.-L. Desgranges). La mention de mars est un record d'arrivée.

AUTOUR (Goshawk)

Un à Manic-5 le 2 mars (N. David). - Un le 6 mai à Arthabaska (A. Langlois): "il survole notre terrain et pique soudain de façon spectaculaire sur une hirondelle bicolore qu'il capture juste avant de toucher le sol, puis il repart l'hirondelle entre les serres".

ÉPERVIER DE COOPER (Cooper's Hawk)

Un le 15 avril à Breckenridge (M. Gosselin). - Un le 29 avril au Cap Tourmente (R. Lepage). - Un à Charny le 6 mai (J.-L. Desgranges). - Un à Arthabaska le 9 mai (A. Langlois) "survole la tête des arbres dans une érablière; tous les passereaux qui chantaient se sont tus pendant son passage; on voit la taille égale à celle d'une corneille, la queue longue et arrondie; les dessous ont été bien vus". - Un à Jonquière le 7 mai (M. Boudreau): "c'est la deuxième fois qu'un Epervier de Cooper venait dans mes mangeoires pour attaquer des oiseaux (l'an passé au printemps aussi); il est resté 5 minutes au sol; il a mangé un vacher; il se trouvait à une trentaine de pieds: dos bleu, yeux rouge, rayures rouge sur la poitrine".

PETITE BUSE (Broad-winged Hawk)

Un oiseau à Bromont le 17 mars (J. Legris); mention très hâtive, à un jour de la date la plus hâtive connue.

BUSE PATTUE (Rough-legged Hawk)

Un individu à Maskinongé le 28 avril "complètement noir, seules les rémiges et les rectrices paraissant plus pâles, sans doute par transparence (M. Gosselin)".

AIGLE DORÉ (Golden Eagle)

A l'Ile à Duval, comté de Montmagny, le 17 mai "un immature observé posé à 25 pieds, cire jaune bien apparente, s'est nourri d'au moins 3 Goélands à bec cerclé comme en font foi les carcasses trouvées dans la colonie" (J.-L. Desgranges).

GERFAUT (Gyrfalcon)

A Matane le 1er avril un "très foncé, le bec gris-bleu, le ventre strié de blanc; il est perché en haut d'une épinette pendant trois bonnes minutes puis il part en chasse en passant près de moi et fait lever une multitude de Bruants des neiges (je n'en avais jamais vu autant) très haut dans le ciel" (J. Larivée). - Un à Rimouski le 12 avril (G. Gendron).

FAUCON PÉLERIN (Peregrine Falcon)

Si on en juge par le nombre relativement élevé de mentions l'espèce semble avoir échappée à la menace de disparition qui pesait sur elle à la fin des années 1960. Ces mentions impliquent un seul individu: Maizerets le 12 avril (A. Desroches), Montréal le 19 avril (B. Bellocq), Rimouski du 25 avril au 15 mai (J. R. Pelletier), Sherbrooke le 25 avril (G. Michaud), Ville de Laval le 25 avril (J. De Marre), Berthierville le 28 avril (M. Gosselin), Laurier-Station le 1er mai (J. Lamarche), Kamouraska le 6 mai (P. Brousseau), St-Paul-du-Nord le 11 mai (A. Bouchard).

TÉTRAS DES SAVANES (Spruce Grouse)

Cinq dans le Parc des Laurentides le 4 avril (M. Savard): "au mille 33 on peut assister à la parade nuptiale d'un couple".

LAGOPEDE DES SAULES (Willow Ptarmigan)

Vingt-cinq le 25 mars et 5 le 2 avril à La Grande-2 (P. Timmons).

LAGOPEDE DES ROCHERS (Rock Ptarmigan)

Quinze tués par des Inuits à Sugluk le 5 mars (L. Barry).

CAILLE DES BLÉS (Common Quail)

Un oiseau fut capturé au Mont-Royal le 25 mars (F. Chapleau). Cette espèce eurasiatique est hautement migratrice mais n'a jamais été plus loin que les Açores par ses propres moyens. Il s'agit sans doute d'un oiseau abandonné à son sort; il est facile de s'en procurer car de nombreux éleveurs en font le commerce sur une grande échelle. On a déjà tenté sans succès d'introduire cette espèce (à Québec en 1880, et 1881 et 1882, et à Montréal en 1880 et 1881).

DINDON SAUVAGE (Turkey)

M. Gilles Pilote de St-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, a relâché 24 Dindons sauvages près de cette localité au printemps 1978. D'après certains renseignements fragmentaires il est possible que des oiseaux aient pondu en forêt. Au moins un mâle et deux femelles survivaient toujours dans la région lors de notre passage le 7 avril 1979; nous avons pu observer un mâle qui offrait un spectacle majestueux lorsqu'il survolait avec fracas la forêt enneigée. Malgré sa grande taille, il peut se dissimuler de façon surprenante, même lorsque perché au sommet d'une épinette. Des oiseaux auraient été vus jusqu'à quelque 10 km. de l'endroit.

L'aire de distribution originale du dindon s'étendait jusqu'à quelque 200 km de nos frontières (BULL. 1974, Birds of N.Y. State). En 1958, 16 dindons de l'Etat de New-York furent relâchés à Harrington, Co. Argenteuil, où ils furent vus pour la dernière fois en 1962. Entre 1968 et 1971, cinq autres dindons y furent relâchés et disparurent sans laisser de trace (F. Robichaud, comm. pers.).

Le 3 juin 1976 un dindon (aux rectrices marginées de marron) fut observé près de Sutton (Am. Birds 30:932); il semble que l'espèce ait été introduite avec succès au Vermont en 1969 (SPEAR 1976, Birds of Vermont). D. P. Kibbe (Comm. pers.) nous faisait savoir qu'au Vermont le dindon se rencontrait en 1977 au moins jusqu'à Burlington (Carnets Zool. 37:41). (M. Gosselin)

FOULQUE D'AMÉRIQUE (American Coot)

Trois observations hors des limites habituelles: un individu à Rimouski du 2 au 12 mai (J. Rocheleau, J. Larivée), un à Grandes-Bergeronnes le 17 mai (A. Bouchard) et un à St-Gédéon le 1er mai (M. Boudreau).

CHEVALIER SEMI-PALMÉ (Willet)

Un oiseau est observé le 20 mai à Barachois par P. Poulin.

PETIT CHEVALIER À PATTES JAUNES (Lesser Yellowlegs)

Un oiseau est signalé à Amos le 13 mai (F. Godard).

BÉCASSEAU MINUSCULE (Least Sandpiper)

L'observation d'un oiseau à Berthierville le 24 avril (G. Pauzé) constitue la mention la plus hâtive connue pour la province.

BÉCASSEAU À DOS ROUX (Dunlin)

Deux oiseaux le 5 mai à Maizerets (R. Simard) sont très hâtifs.

CHEVALIER COMBATTANT (Ruff)

Un individu découvert le 5 mai à Henryville est observé par plusieurs; voici la description qu'en fait M. Gosselin: "se tient avec des Grands Chevaliers, s'en distingue par son bec plus court et légèrement recourbé, sa coloration générale chocolat fortement marqué de noir; son cou est très large mais il n'a pas de véritable collette, il s'agit sans doute d'un mâle immature. J'ai déjà remarqué que les Chevaliers combattants semblent avoir les plumes du dos et de la poitrine assez longues et plus souvent hérissées par le vent." L'oiseau est revu le lendemain par P. Bannon.

PHALAROPE DE WILSON (Wilson's Phalarope)

Un oiseau est vu sur la Côte Nord à St-Paul-du-Nord du 11 au 17 mai (A. Pelletier, A. Bouchard). - Un autre est signalé à Cacouna le 15 mai (J. Hardy).

LABBES (Jaegers)

En plus de 20 labbes non identifiés, J. Larivée et G. Gendron observent 2 Labbes pomarins et 30 Labbes parasites du traversier de Trois-Pistoles le 19 mai. Le même jour un Labbe parasite et un Labbe pomarin sont signalés sur le traversier de Trois-Pistoles par des membres du Club des ornithologues amateurs du Saguenay/Lac St-Jean.

GOÉLAND BOURGMESTRE (Glaucous Gull)

Le 2 mars 400 adultes sont observés sur la glace qui recouvre le port de Godbout (N. David); plusieurs oiseaux se disputent les restes d'un phoque.

GOÉLAND À MANTEAU NOIR (Great Black-backed Gull)

Un nid contenant trois oeufs est découvert le 15 mai sur l'Ile aux Ragominaires à l'est de Varennes (N. David); le même observateur découvre un nid contenant deux oeufs le 23 mai sur l'Ile aux Rongeurs près de Contrecoeur. Avec des nids trouvés sur une île sans nom à l'est de Varennes en 1977 et 1978 (M. Bureau), ces mentions constituent les cas de nidification les plus à l'ouest sur le St-Laurent, au Québec.

GOÉLAND À BEC CERCLÉ (Ring-billed Gull)

Environ mille oiseaux sont dénombrés en face de Hull sur la rivière des Outaouais le 25 avril (M. Gosselin); selon cet observateur "il semble que l'existence de cette colonie, sur deux îlots des Rapides de la Chaudière, n'a jamais été publiée. Les oiseaux se sont établis sur deux îlots assez escarpés dont la surface est en grande partie boisée; ils occupent toute la surface disponible qu'ils peuvent y trouver. Quelques centaines sont également établis en face, dans la Baie Nepean à Ottawa, où ils occupent différentes structures qui servaient jadis au flottage du bois". Le 31 mai, N. David et P. Mousseau visitent ces colonies. Sur les deux îles au milieu de la rivière (situées au Québec), les oeufs sont tous éclos. Selon leur estimation, au moins 500 couples constituent la population de ces deux îles. En amont à quelques centaines de mètres, deux autres îles d'un petit archipel (situées en Ontario) sont occupées, l'une par 50 couples et l'autre par 30 environ. La population nicheuse de la Baie Nepean est évaluée à environ 400 couples.

MOUETTE DE FRANKLIN (Franklin's Gull)

Un adulte est observé à LaSalle le 29 mai (P. Bannon).

MOUETTE TRIDACTYLE (Black-legged Kittiwake)

Mille à Percé le 21 mars (R. Bisson) et 2 à Grandes-Bergeronnes le 24 mars (Y. Blackburn) sont très hâtifs.

STERNE ARCTIQUE (Arctic Tern)

J. Larivée et G. Gendron observent 40 individus du traversier de Trois-Pistoles le 19 mai.

GUILLEMOT NOIR (Black Guillemot)

Le 3 mars 100 oiseaux sont observés à La Malbaie (M. Gosselin).

GRAND-DUC D'AMÉRIQUE (Great Horned Owl)

Deux jeunes sont signalés à Buckingham le 26 mai (D. Bordage).

CHOUETTE ÉPERVIÈRE (Hawk Owl)

R. Lepage rapporte un oiseau à Charlesbourg le 9 mars. - Un individu est observé à Boileau les 5, 6 et 11 mars (G. Savard).

CHOUETTE CENDRÉE (Great Horned Owl)

Consultez l'article sur cette espèce ailleurs dans ces pages pour la liste des mentions du printemps.

HIBOU MOYEN-DUC (Long-eared Owl)

Un oiseau à Granby le 17 mars (E. Lebeau) peut aussi bien être un hivernant qu'un migrateur hâtif.

PETITE NYCTALE (Saw-whet Owl)

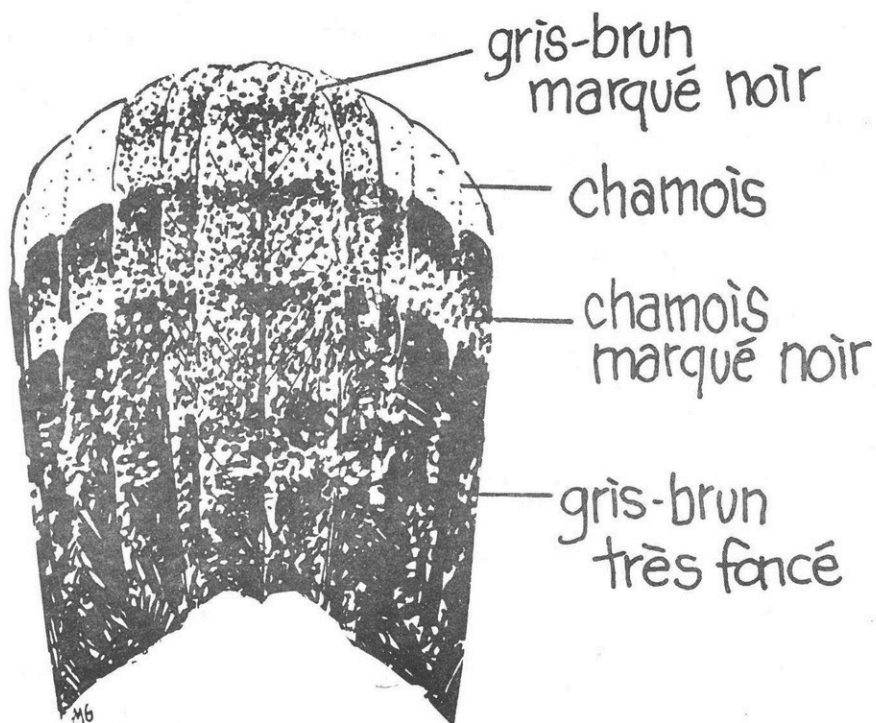
Trois oiseaux à La Baie le 31 mai (N. Breton, Y. Blackburn) constituent l'une des rares mentions du Saguenay/Lac St-Jean.

ENGOULEVENT BOIS-POURRI (Whip-poor-will)

Deux mentions sont rapportées aux limites nord de l'aire de nidification de l'espèce: un oiseau à Grand-Remous le 27 mai (R. Bouchard) et à St-Ambroise, Chicoutimi, les 24 et 25 mai (N. Breton, Y. Blackburn). - "Le 13 mai 1979, à Plaisance, comté d'Argenteuil, M. Daniel St-Hilaire me faisait voir un spécimen d'engoulevent, particulièrement en mauvais état. Les retrices étaient cependant bien conservées: brun-noir avec une bande chamois de près d'un centimètre, bien évidente à l'extrémité. Seules les retrices centrales n'avaient aucune trace de chamois, elles étaient d'ailleurs plus grises avec quelques bandes sombres en travers. N'ayant consulté à ce moment que le Birds of North America de ROBBINS & al. (1966), je fut surpris de constater que rien ne semblait correspondre à cette description; la queue de l'Engoulevent bois-pourri femelle y est en effet illustrée (p. 169) comme uniformément grise rayée de noirâtre. Ni PETERSON (1947, A Field Guide to the Birds), ni POUGH (1949, Audubon Land Bird Guide) n'illustrent la femelle de cet engoulevent, l'un se contenant de dire (p. 139) que la queue de la femelle apparaît entièrement brune, l'autre (p. 25), qu'elle n'a pas les larges taches blanches au bout des retrices externes, si évidentes chez le mâle. GODFREY (1966, The Birds of Canada) n'illustre pas non plus la femelle mais dit clairement (p. 223) au sujet de la queue: "the three outermost feathers broadly tipped with buff". Une dernière vérification sur la photo publiée dans BULL & FARRAND (1977, The Audubon Society Field Guide to North American

Birds, p. 181) permet de constater la dissemblance frappante d'avec l'illustration de ROBBINS & al. (1966) et de conclure que l'extrémité chamois des rectrices externes chez cet oiseau est bien présente et visible, et ce, en complet désaccord avec ce qu'illustrent ROBBINS & al."

M. Gosselin



QUEUE DE
LA FEMELLE
ENGOULEVENT
BOIS-POURRI
D'APRÈS LE
SPÉCIMEN
DE PLAISANCE

MARTINET RAMONEUR (Chimney Swift)

Huit à La Baie le 28 avril (G. Savard) sont très hâtifs.

PIC À TÊTE ROUGE (Red-headed Woodpecker)

M. Surprenant rapporte un individu à Plaisance le 28 mai.

PIC MACULÉ (Yellow-bellied Sapsucker)

Un oiseau à Arthabaska le 1er avril est hâtif (A. Langlois).

TYRAN TRITRI (Eastern Kingbird)

Un oiseau à Granby le 28 avril est hâtif (R. Lebrun).

MOUCHEROLLE PHÉBI (Eastern Phoebe)

Trois arrivées hâtives ont été signalées: Aylmer et Granby le 24 mars (M. Gosselin, W. Bertacchi) et à Lévis le 26 mars (H. Mead).

HIRONDELLE À AILES HÉRISSEES (Rough-winged Swallow)

Cinq oiseaux à Cherry River le 12 mai constituent l'une des rares mentions des Cantons de l'Est (C. Gauthier).

GRAND CORBEAU (Common Raven)

À St-Fabien-sur-Mer un nid avec des jeunes est observé le 13 mai (B. Houde).

MÉSANGE HUPPÉE D'AMÉRIQUE (Tufted Titmouse)

L'oiseau qui a passé l'hiver à North-Hatley est vu pour la dernière fois le 31 mars (T. Brown).

TROGLODYTE FAMILIER (House Wren)

Un oiseau à La Baie le 15 mai occupe "la même maisonnette que l'an dernier" (G. Savard).

TROGLODYTE DES MARAIS (Long-billed Marsh Wren)

Un individu est signalé à Granby le 29 avril (Y. Gauthier), un jour seulement après la date la plus hâtive connue (le 28 avril 1976 à Granby).

MOQUEUR POLYGLOTTE (Northern Mockingbird)

F. Godard signale un oiseau à Amos le 13 mai; le même observateur avait vu un individu dans cette localité le 19 juin 1978. - J. Hardy rapporte un oiseau à St-Paul-du-Nord le 12 mai.

GRIVE FAUVE (Veery)

Des oiseaux très hâtifs ont été observés à l'Ile d'Orléans le 2 mai (P. Brousseau), à Boischatel le 5 mai (P. Perreault) et à Lévis le 3 mai (P. Brousseau).

MERLE-BLEU À POITRINE ROUGE (Eastern Bluebird)

Une femelle à Grandes-Bergeronnes le 22 mai (A. Bouchard) est à la limite de la zone de nidification de l'espèce.

GOBE-MOUCHE GRIS-BLEU (Blue-gray Gnatcatcher)

L'espèce a été signalée au Mont-Royal les 28 avril, 9 et 10 mai (P. Bannon), au Parc de la Gatineau le 29 avril (P. Blain), à Ste-Foy le 11 mai (A. Couture) et à Grandes-Bergeronnes le 13 mai (J. Hardy).

JASEUR DE BOHÈME (Bohemian Waxwing)

Un oiseau observé à Barachois le 29 avril (P. Poulin) est une première mention locale.

VIREO À GORGE JAUNE (Yellow-throated Vireo)

Un oiseau est signalé à Arthabaska le 29 mai (A. Langlois).

FAUVETTES (Warblers)

Plusieurs oiseaux de cette famille ont été signalés à des dates très hâtives dans diverses régions; nous énumérons ici quelques-unes de ces mentions:

Fauvette à joues grises	30 avril	La Baie	G. Savard
Fauvette parula	9 mai	St-Anselme	P. Brousseau
Fauvette jaune	29 avril	St-Hyacinthe	L. Jauron
Fauvette jaune	1er mai	Henryville	P. Bannon
Fauvette tigrée	6 mai	Chertsey	D. Lacroix
Fauvette verte à gorge noire	1er mai	St-Ambroise	Y. Blackburn
Fauvette rayée	13 mai	Plaisance	D. St-Hilaire
Fauvette rayée	13 mai	Cap Tourmente	R. Lepage
Fauvette couronnée	1er mai	Parc de la Gatineau	C. Despins
Fauvette triste	16 mai	Villeroy	G. Ouellet
Fauvette du Canada	13 mai	Cap Tourmente	R. Lepage

FAUVETTE VERMIVORE (Worm-eating Warbler)

Le 9 mai un oiseau est observé au Mont-Royal par P. Chagnon et plusieurs personnes; nous reproduisons ici la description fournie par M. Gosselin: "Observée à quelques reprises à environ 30 pieds; taille et silhouette typiques des fauvettes, la couleur générale est olive sur le dessus et beige en dessous; aucune marque distinctive si ce n'est les fortes rayures noires et beige sur le dessus de la tête. Le bec rosé est cependant très évident. La fauvette se tient au ras du sol dans les buissons, ne chante pas; elle a passé une partie de la journée dans le même secteur."

FAUVETTE VERDÂTRE (Orange-crowned Warbler)

À Rimouski le 9 mai G. Gendron identifie un oiseau "par sa coloration générale, l'orange du dessus de la tête et par son chant". - L'espèce a également été rapportée au Mont-Royal les 9 et 12 mai (P. Chagnon, M. Gosselin) et au Cap Tourmente le 11 mai (P. Brousseau). Toutes ces mentions sont très hâtives.

FAUVETTE AZURÉE (Cerulean Warbler)

L'observation d'un oiseau le 11 mai à Montréal (J. De Marre) constitue la mention la plus hâtive connue.

FAUVETTE DU KENTUCKY (Kentucky Warbler)

Trois observateurs ont eu la chance d'observer un mâle qui a chanté à quelques reprises au Mont-Royal le 27 mai. Nous reproduisons ici la description envoyée par P. Chagnon: "Cet oiseau est très difficile à voir et il faut presque marcher dessus pour le repérer car il se tient presque toujours au sol et s'éloigne en marchant. Son chant entendu à quelques occasions est très fort. À une occasion je note facilement les parties inférieures d'un jaune vif, le dos brun-olive, le motif particulier de la face, c'est-à-dire les moustaches noires ainsi que les "lunettes" jaunes."

MOINEAU DOMESTIQUE (House Sparrow)

À Rimouski le 22 mars un individu "prend des brindilles dans un vieux nid de merle pour construire le sien dans une maisonnette" (L. Masson).

TANGARA ÉCARLATE (Scarlet Tanager)

Un oiseau est signalé à Grandes-Bergeronnes le 14 mai (A. Bouchard).

CARDINAL ROUGE (Cardinal)

Un couple est observé au Mont-Royal le 12 mai (N. David).

GROS-BEC ERRANT (Evening Grosbeak)

Au Lac Beauport le 18 mai "une femelle transporte des matériaux dans un arbre accompagné du mâle" (R. Cayouette).

SIZERIN BLANCHÂTRE (Hoary Redpoll)

À Matane le 15 avril "un individu au croupion immaculé blanc et de teinte généralement plus pâle parmi une centaine de Sizerins à tête rouge, observé une bonne dizaine de minutes dans un bouleau à une quarantaine de pieds" (C. Gauthier).

BEC-CROISÉ ROUGE (Red Crossbill)

Deux oiseaux à Chertsey le 8 mai (D. Lacroix) et un à Courville le 2 mai (A. Desroches).

PINSON DES PLAINES (Clay-colored Sparrow)

Les 9 et 10 mai M. Boudreau observe un oiseau à Jonquière: "attiré par son chant (de grillon) j'ai pu l'observer à 5 pieds. Cou gris, bec rosé, poitrine grise, bande blanche sur le dessus de la tête. Observé à 1½ mille de l'endroit où il fut rapporté en 1977 et 1978".

PINSON DES CHAMPS (Field Sparrow)

Un oiseau à Val-des-Bois le 10 mai est à la limite nord de sa zone de nidification (L. Breton).

PINSON À FACE NOIRE (Harris's Sparrow)

Du 13 au 18 mai plusieurs observateurs ont pu voir un individu en plumage adulte qui fréquentait la mangeoire de G. Gendron, rue du "Nomade", à Pointe-au-Père; il a été photographié de façon distinctive. Il s'agit de la quatrième mention pour le Québec, la première au printemps.

BRUANT DES NEIGES (Snow Bunting)

Le 1er avril J. Larivée observe un groupe de 10000 oiseaux à Matane.

C O R R I G E N D U M

"Dans le Bulletin ornithologique de juin et juillet 1978, la mention d'un Viréo à tête bleue est erronée; il s'agit d'un nid de Moucherolle des aulnes. Le 26 juillet, alors que 2 des 3 oeufs venaient d'éclore, j'ai pu photographier l'adulte sur le nid. La mention n'est pas de "F. Brunet" mais de F. Bourret."

François Bourret

Dans le Bulletin ornithologique de l'automne 1978 (Volume 23, numéro 4), la mention du Râle jaune doit être annulée car il s'agit en fait du Râle de Caroline(Sora).

Mais cette mention est tout aussi inusitée. Il s'agit de la troisième pour la Basse Côte-Nord; on l'avait auparavant signalé à Harrington Harbour (juillet 1907) et à Natashquan (26 mai 1928). Godbout est donné comme la limite nord-est de la zone de nidification du Râle de Caroline au Québec (Godfrey).

Notes sur l'observation d'un oiseau du genre *Aythya*

par M. GOSSELIN

Le 28 avril 1979, alors que j'observais un groupe d'une dizaine de Grands Morillons (*Aythya marila*) dans le chenal entre le village de Berthierville et l'île de la Commune, je remarquai immédiatement que l'un des mâles avait le dos noir. Tout me portait à penser au Fuligule morillon (*A. fuligula*), espèce que j'avais eu l'occasion d'observer à plusieurs reprises en Europe, et qu'on a signalé occasionnellement au Canada (Bull. ornith. 22:26-7).

Un examen plus attentif devait cependant indiquer aussitôt une autre possibilité. La huppe caractéristique du Fuligule morillon était remplacée par une très courte crête, mais ce seul caractère ne suffit pas à exclure la possibilité d'un Fuligule morillon puisque chez les jeunes mâles la huppe peut être très réduite. Les flancs qui, à première vue, étaient identiques à ceux des Grands Morillons, donc très pâles, avaient, à l'avant, une trace de croissant, encore plus blanc, ressemblant à celui du Morillon à collier (*A. collaris*).

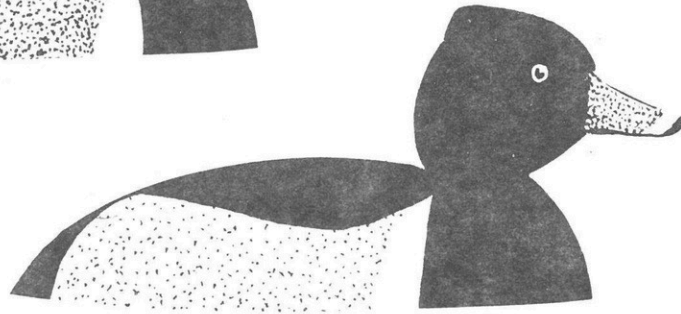
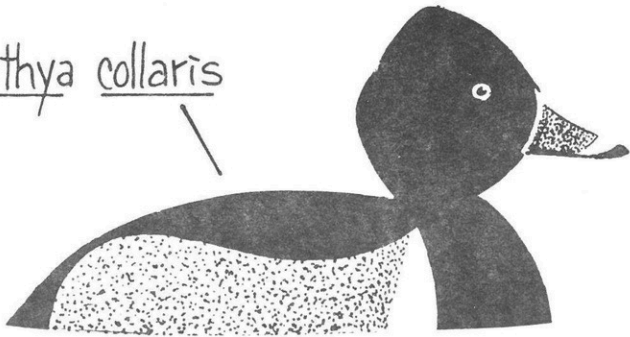
Le bec, tout en ayant la même taille et la même coloration générale que celui du Grand Morillon, possédait un des traits caractéristiques du Morillon à collier, c'est à dire une bande transversale blanche derrière un large onglet noir; le Fuligule morillon possède une telle bande, mais sa minceur la rend invisible à distance - nonobstant l'illustration dans ROBBINS & al., 1966, Birds of North America. La silhouette et la taille de l'oiseau étaient (à l'exception de la crête décrite plus haut) semblables à celles des Grands Morillons avec lesquels il se tenait.

Cet ensemble de caractères, répartis entre ceux du Grand Morillon (taille, silhouette générale, coloration des flancs et de la base du bec) et ceux du Morillon à collier (dos noir, faible croissant blanc à l'avant des flancs, bande blanche et large onglet noir à l'extrémité du bec), me porte à croire qu'il s'agissait là d'un hybride entre ces deux espèces, ce qui est également l'avis de ceux qui ont pu voir l'oiseau subséquemment (P. PESANT et N. DAVID). Plusieurs Morillons à collier se trouvaient dans les parages le même jour, dont un couple sur le chenal, beaucoup plus à l'ouest.

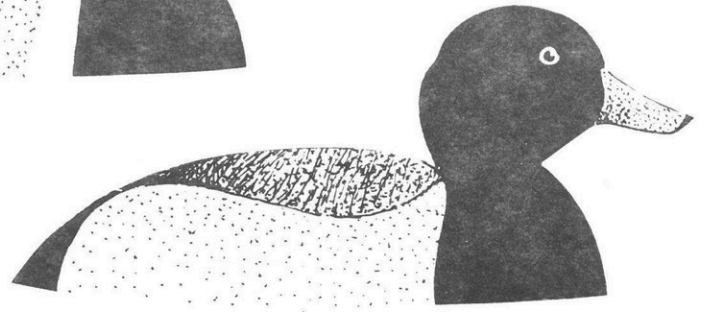
La possibilité d'un Fuligule morillon, même comme souche parentale, peut être éliminée par la présence du faible croissant blanc sur les flancs ainsi que la bande blanche en travers du bec, toutes deux caractéristiques du Morillon à collier. Quant au Petit Morillon (*A. affinis*) - absent dans les environs immédiats ce jour là -, qui pourrait être considéré comme souche possible, sa taille et la silhouette de sa tête sont assez proches de celles du Morillon à collier pour qu'on puisse s'attendre à une combinaison de caractères n'apportant aucune ressemblance avec la stature, le front bas et le large bec du Grand Morillon (c.à.d. une combinaison de caractères plus proche, sans doute, de l'hybride illustré dans Am. Birds 31:397).

GILLHAM & al., 1965 (Wildfowl 17:49-65), décrivent et illustrent plusieurs cas d'hybridation chez le genre Aythya, surtout parmi les espèces paléarctiques. Il est intéressant de noter, entre autres, que le premier (et le seul) Petit Morillon rapporté en Europe s'est avéré être plutôt un hybride Fuligule morillon x Fuligule milouin (A. ferina).

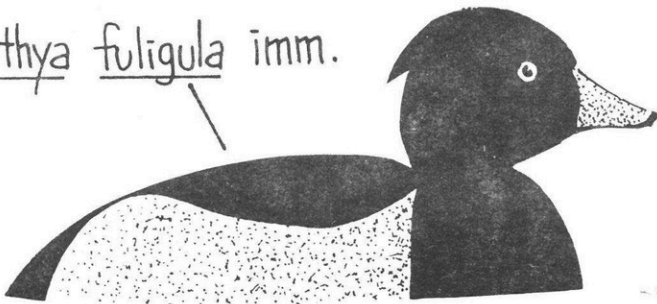
Aythya collaris



Aythya collaris x marila ?



Aythya fuligula imm.



Aythya marila

NOTES SUR UN CAS POSSIBLE DE PRÉDATION
DU GRAND BROCHET (ESOX LUCIUS) SUR UN CANARD KAKAWI

par Guy Michaud

Le 25 mai 1979, le corps d'un Canard kakawi est découvert sur le Lac Yasinki situé entre les latitudes 53°15" et 53°20" et les longitudes 77°30" et 77°45", sur le territoire de la Baie James. Bien que ceci semble anodin, une question se pose, à savoir quelle est la cause de la mortalité? Considérant certaines observations, entre autres l'état du canard dont la tête, le cou et une partie de la poitrine jusqu'à la jonction des ailes ont été littéralement arrachés, il a été conclu qu'il s'agissait d'un cas de prédation attribué au Grand Brochet (Esox lucius).

Notons de prime abord que l'oiseau est identifiable par ses ailes qui sont brunes, ne présentant aucune marque spéciale, ses pattes gris-bleu avec le doigt postérieur lobé et la queue caractérisant cette espèce, soit les rectrices médianes de couleur brune et légèrement plus longues que les rectrices marginales qui sont blanchâtres (il s'agit donc d'une femelle). Plusieurs indices démontrent une mort récente, le premier étant notre passage à cet endroit exact une heure plus tôt, le second, l'état du plumage qui était relativement bien conservé et finalement l'articulation des membres qui se faisait facilement.

Enfin notons que le canard est recueilli dans une baie où l'eau est peu profonde, avec des berges herbeuses et plusieurs arbres morts en surface et sous l'eau. Or selon Scott et Crossman (1974) cet habitat semble propice au Grand Brochet, notamment le printemps (saison qui correspond de surcroît à la période de fraie de cette espèce). Comme cette espèce de poisson est présente en grand nombre dans le Lac Yasinki, il est permis de croire qu'un individu de cette population a satisfait son appétit au détriment de ce Canard kakawi.

Cela peut sembler déconcertant qu'un poisson puisse s'attaquer à un canard adulte, mais sachant que ce dernier est un plongeur et que ses moyens de défense sont réduits sous l'eau, il apparaît déjà comme une proie plus facile pour un prédateur aussi vorace qu'un brochet. Le brochet chasse et répond à un réflexe de capture qui est beaucoup plus dépendant de son sens visuel, que de celui du goût ou de l'odorat. De plus le Grand Brochet adulte est catégorisé comme étant un carnivore omnivore, ce qui laisse entendre qu'il peut capturer tout vertébré vivant qu'il est capable d'avaler (Scott & Crossman, 1974). Ce dernier caractère est important car le poisson peut capter sa nourriture mais ne peut la mastiquer, aussi la proie est avalée en entier, la tête la première. Or c'est la partie manquante du canard concerné. Scott & Crossman notent encore que la proie

maximale pouvant être avalée se situe entre le tiers et la moitié de la taille du brochet. Comme le brochet peut atteindre un poids de plusieurs kilogrammes, l'éventualité de capturer un canard adulte est envisageable. Toutefois, dans le cas présent on pourrait suggérer que la proie était de trop forte dimension et que par un mouvement vigoureux l'oiseau aurait été sectionné en deux (celui-ci a d'ailleurs pu se débattre en dernier ressort). Ce n'est là que pure spéculation, mais considérant les dents acérées d'un brochet, c'est sûrement dans le domaine des possibilités.

Le brochet est reconnu pour sa grande voracité, les souris, rats musqués et cannetons apparaissent couramment dans son régime alimentaire. D'ailleurs, dans un sanctuaire faunique du Michigan, le nombre d'oiseaux aquatiques consommés par le Grand Brochet a été évalué à 1,5 million (Scott & Crossman, 1974). Bien que ce chiffre, fort étonnant, donne une perception bien relative de l'importance qu'occupe les oiseaux aquatiques dans la diète de cette espèce de poisson (ne sachant pas l'importance numérique de la population concernée, ni l'étendue du sanctuaire en question...), il constitue néanmoins un indice de l'importance de la prédation qu'exerce ce poisson sur l'avifaune de nos eaux.

Références

- Kortright, F.H., 1967. The ducks, geese and swans of North America. The Stackpole Co. Penn. & Wildlife management Institute, Wash., U.S.A.
- Godfrey, W.E., 1967. Les oiseaux du Canada. Musée national du Canada. Bulletin no 203. Ottawa.
- Peterson, R.T., 1947. A Field Guide to the Birds (eastern land & water birds). Houghton Mifflin Co., Boston.
- Robbins, C.S. & al., 1966. Birds of North America. Western publishing co. Inc. Golden Press, N.Y.
- Scott W.B. & Crossman E.J., 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Ministère de l'environnement, Services des pêches et des sciences de la mer. Ottawa.

LA CHOUETTE CENDRÉE AU QUÉBEC DURANT L'HIVER 1978-1979

par Jean Hardy

II. Analyse qualitative

Introduction

Dans un article précédent (Hardy, 1979), une première analyse des mentions de la Chouette cendrée (Strix nebulosa) durant l'hiver 1978-1979 était présentée. Elle faisait ressortir l'ampleur et la chronologie de la vague, fournissait une liste des individus capturés ou trouvés morts, et reproduisait finalement quelques-unes des notes transmises par les observateurs sur leurs feuillets.

Cet article pousse plus loin l'analyse en tentant de faire ressortir les ressemblances et les différences entre cette vague et les vagues précédentes des vingt dernières années. Cette comparaison se fera à deux niveaux: importance et dispersion temporelle de la vague d'une part, déplacements géographiques d'autre part. Une dernière partie examinera les problèmes méthodologiques et les limites aux interprétations, tels qu'ils se manifestent dans les observations d'amateurs à propos de cette espèce.

La période choisie de comparaison est celle s'étendant du mois d'octobre 1960 au mois de juillet 1978 (inclusivement). Elle fût choisie d'une part en raison du grand nombre de mentions effectuées durant cette période, et d'autre part à cause de la couverture plus systématique des habitats (couverture qui ne commence vraiment qu'aux alentours de 1965-1966) propices à l'observation de la Chouette cendrée. Cette période n'a pas connue les grandes invasions de la fin du siècle dernier, mais les renseignements sur le nombre d'oiseaux, les dates d'observation et les localités sont beaucoup plus précis. C'est pourquoi c'est cette période d'observation qui a été choisie.

Méthode

Les données utilisées pour effectuer ces analyses proviennent de deux sources principales. Tout d'abord celles concernant les années 1960 à 1978 (jusqu'au mois de juillet) proviennent d'un travail de compilation précédent (Hardy, 1977); plus particulièrement de Brunton et Pittaway (1971), Godfrey (1967), Lemieux (1978), Tanguay (comm. personnelle du 17-06-1977) et des périodiques suivants: American Birds (volumes 20-32), Bulletin ornithologique (volumes 10-24), P.Q.S.P.B. Newsletters (volumes 2-18) et Tchébec (volumes 1-4).

Les données pour l'hiver 1978-1979 sont pour leur part inédites. La plupart ont été tirées des feuillets d'observations remplis par les membres du Club des ornithologues du Québec durant l'automne et l'hiver (les feuillets des mois de décembre à avril ont été compilés par Normand David et Michel Gosselin). De plus, un certain nombre de mentions ont été obtenues par l'intermédiaire d'un appel lancé dans la Feuille de Contact du C.O.Q. Cet appel incitait les observateurs du Québec à faire parvenir leurs mentions à l'auteur, en précisant bien la localité, la date et le nombre d'oiseaux vus (ou capturés ou trouvés morts). Une douzaine d'observateurs ont répondu à l'appel. Quelques communications personnelles avec des ornithologues ont fourni les dernières données. La liste de toutes les mentions connues pour l'hiver 1978-1979 apparaît dans l'annexe placée à la fin de cette analyse.

Ces données furent par la suite compilées et épurées. Tout d'abord, les cas où l'identification de l'oiseau vu était vraiment douteuse ont été éliminés. Ensuite, afin d'obtenir le nombre minimum d'observations et d'individus, les recoupements entre les mentions furent éliminés. Cela a permis de comparer entre elles les données recueillies de sources diverses. Le nombre minimum d'individus rapportés se fonde sur la probabilité qu'un oiseau a, lors d'une vague du genre de celle de l'hiver dernier, de ne pas être revu par d'autres observateurs dans une autre région à une autre période. Cette probabilité étant jugée très faible, les oiseaux observés dans des régions différentes à deux moments de l'hiver sont présumés être deux individus différents. Par contre, les oiseaux observés régulièrement en un même lieu sont présumés être les mêmes individus tout le temps de l'observation. Dans les cas litigieux, les individus sont présumés être les mêmes. C'est pour cette raison que les nombres fournis constituent des minimums.

Etant donné que les données recueillies ne proviennent pas de recensements effectués systématiquement, et que le nombre d'observations et d'individus est relativement petit, une analyse quantitative ne peut être faite sur de telles observations. Seule une analyse qualitative, mettant l'accent sur les différences les plus évidentes, a été réalisée.

Résultats

1. Importance de la vague

L'invasion de la Chouette cendrée qui a eu lieu durant l'hiver 1978-1979 a permis d'effectuer au moins soixante-seize (76) observations sur soixante-sept (67) individus. Ces nombres diffèrent légèrement de ceux fournis antérieurement (Hardy, 1979) en raison de mentions qui se sont ajoutées et d'une épuration plus complète des données. Ces nombres d'observations et d'individus sont sensiblement équivalents à ceux des hivers 1960-1961 à 1977-1978 réunis (soixante-sept (67) observations et soixante-seize (76) individus).

Cette vague a donc été de loin la plus considérable des vingt dernières années. Il est cependant difficile de la comparer aux vagues de la fin du XIXe siècle, étant donné le peu d'informations disponibles sur les déplacements d'envergure de ce hibou durant cette période. Au strict point de vue de l'opinion publique, elle semble avoir suscité beaucoup d'intérêt dans la population (articles dans les quotidiens, reportages télévisés), autant sinon plus que les invasions précédentes en avaient eu dans les journaux de l'époque. Mais il ne s'agit pas là non plus d'une mesure comparative très fiable. En fait, il est à peu près impossible de savoir si le nombre d'individus présents dans la vague de cet hiver était supérieur, égal ou inférieur au nombre d'individus des autres vagues anciennes.

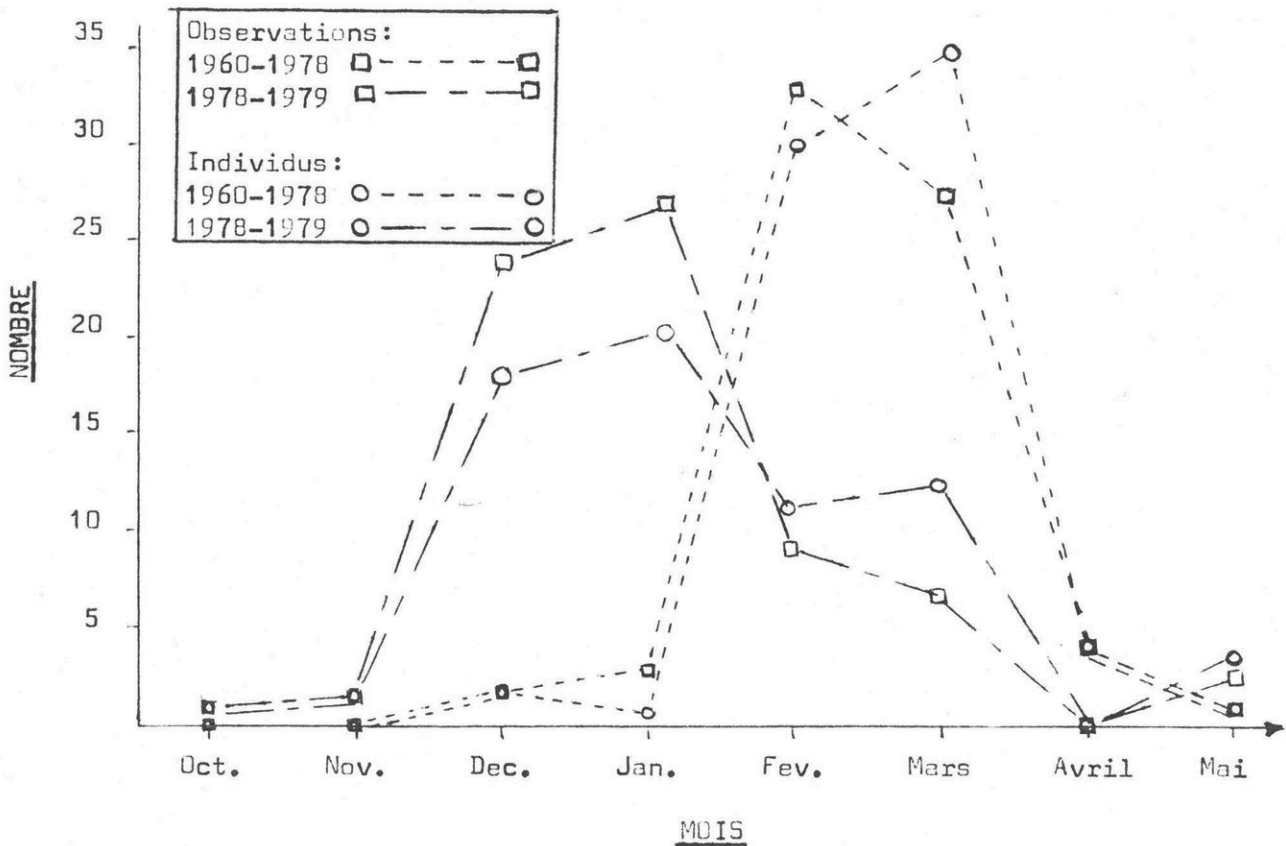
2. Dispersion temporelle

Un des aspects les plus intéressants des comparaisons que l'on peut établir entre cette vague et les autres observations de Chouette cendrée des années "60-70 réside dans la chronologie selon laquelle les individus ont envahi le territoire. La figure 1 nous permet de comparer le nombre d'observations et d'individus

mentionnés entre 1960 et 1978, selon les mois, avec ces mêmes nombres pour l'hiver 1978-1979.

Figure 1.

Comparaison du nombre d'observations et d'individus pour les années 1960 à 1978 réunies d'une part, et l'hiver 1978-1979 d'autre part.



On constate rapidement que la répartition entre les mois varie grandement entre les deux périodes. Cet hiver, les chouettes ont été observées surtout durant les mois de décembre et janvier, avec quelques mentions supplémentaires en février et mars. Durant les dix-huit hivers précédents, c'est durant les mois de février et mars que l'on observe la majorité des chouettes, très peu en décembre, janvier ou avril. C'est là une deuxième différence importante entre cette vague et les autres mentions contemporaines de la Chouette cendrée. Cette différence se manifeste aussi lorsque l'on compare les données de cet hiver avec celles des hivers de 1881 à 1923. Encore là, c'est majoritairement en février et surtout en mars que l'on observe le plus grand nombre de chouettes.

Il est à remarquer que ce phénomène n'est pas produit par un artifice d'observation car les courbes du nombre d'observations et du nombre d'individus se suivent de très près, dans les deux cas. Il est très difficile de savoir exactement pourquoi les chouettes sont descendues aussi à bonne heure cette année. Certains biologistes ont émis l'hypothèse qu'une déficience marquée en nourriture, se manifestant très tôt en saison, pourrait être la cause de cette soudaine invasion.

3. Déplacements géographiques de la vague durant l'hiver

Un autre aspect intéressant de cette vague est son apparent déplacement à travers le Québec durant l'hiver. Les figures 2-4 représentent ces déplacements en présentant respectivement le nombre d'observations (figure 2) et le nombre d'individus (figure 3) au cours de l'hiver 1978-1979, et le nombre d'individus au cours des hivers 1960-1978 (figure 4). Les cartes de distribution sont divisées selon les mois (octobre-novembre, 1-25 décembre, 26-31 décembre, janvier, février et mars-mai).

En examinant tout d'abord la figure 2, on voit que les mentions en octobre-novembre (3), sont dispersées sur le territoire, la plus au sud provenant de la région de Québec. Entre le premier et le vingt-cinq (25) décembre, toutes les mentions proviennent du Lac St-Jean ou de l'Abitibi. La journée du Recensement de Noël pour plusieurs régions, le 26 décembre, marque vraiment le début des observations nombreuses qui vont se poursuivre tout au long du mois de janvier. Les cartes de la figure 2 nous indiquent qu'à ce moment, des observations sont faites dans la région du Lac St-Jean et tout le long du St-Laurent et de l'Outaouais jusqu'à Hull. Au mois de janvier, les mentions se rassemblent dans les secteurs où la densité des observateurs est la plus grande: l'île de Montréal, le Cap Tourmente, la ville de Québec et les environs de Chicoutimi. Au mois de février, aucune observation ne provient du Lac St-Jean ou de Cap Tourmente, toutes se situent dans le sud du Québec, autour de Montréal et le long du Lac St-Pierre; une seule mention provient de la région de Québec. Le mois de mars semble annoncer une sorte de remontée vers le nord des oiseaux ayant séjournés en Nouvelle-Angleterre, remontée d'ailleurs confirmée par l'observation de groupes très nombreux dans la région de Kingston (34 Chouettes cendrées dans la région de Amherst Island autour du 5 mars). Les mentions du mois de mai sont plutôt isolées et ont curieusement été faites toutes sur la Rive-Sud.

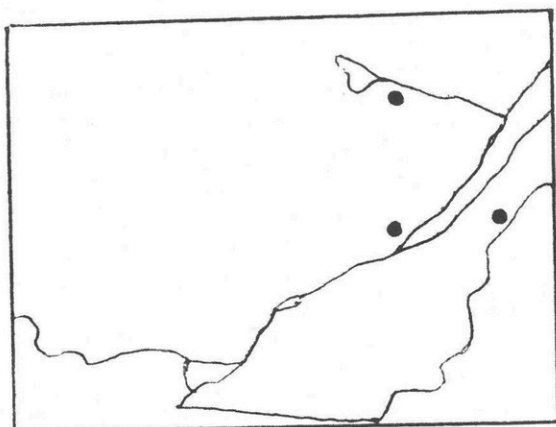
Particulièrement intéressante est la mention d'un individu observé à l'Ile-aux-Basques du 19 au 21 mai. Le 11 juin 1938, Whyne-Edwards (1938) rapporte une observation de la Chouette cendrée à l'Ile-aux-Basques. Il s'agit d'une coïncidence pour le moins étrange.

Si l'on examine la figure 3, on se rend compte que le patron de distribution des individus suit de très près le patron de distribution des observations pour l'hiver 1978-1979. Il ne semble donc pas y avoir eu de distorsion du nombre d'observations par la concentration des ornithologues autour d'un ou deux individus à plusieurs reprises. Une indication supplémentaire de la possible remontée des individus au cours du mois de mars: la présence de 9 Chouettes cendrées à Dundee le 3 mars, précisément durant la même période que les rassemblements de Kingston cités plus haut.

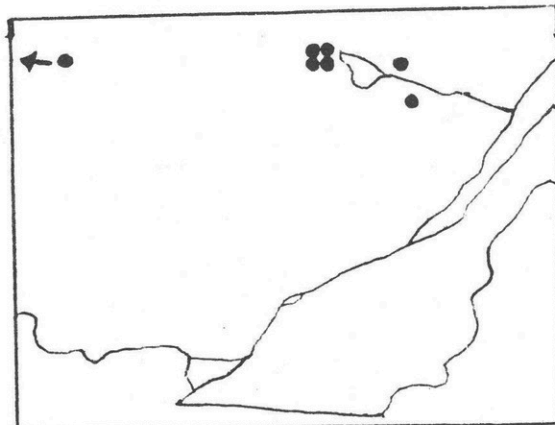
La figure 4 présente la localisation des individus pour les hivers 1960-1961 jusqu'à l'hiver 1977-1978. La concentration des mentions durant les mois de février et mars est évidente. De plus, les mentions de chouette sont toutes groupées autour

Figure 2.

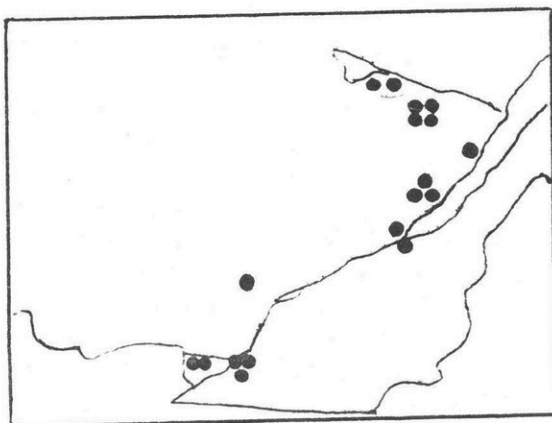
Mentions (observations) de la Chouette cendrée au Québec durant l'hiver 1978-1979.



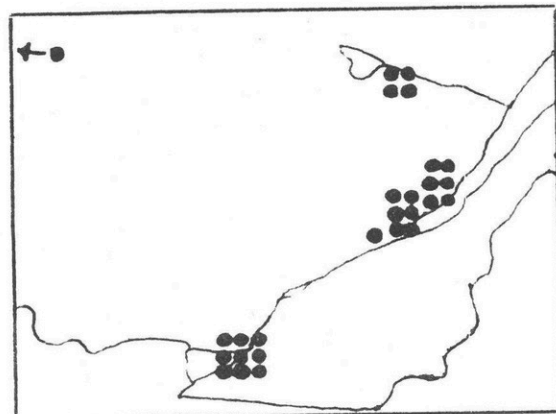
Octobre-Novembre



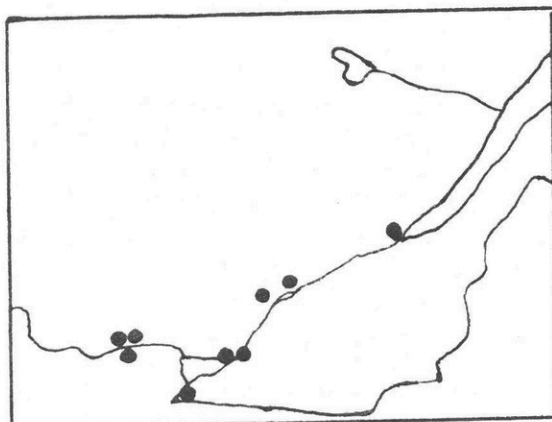
1-25 Décembre



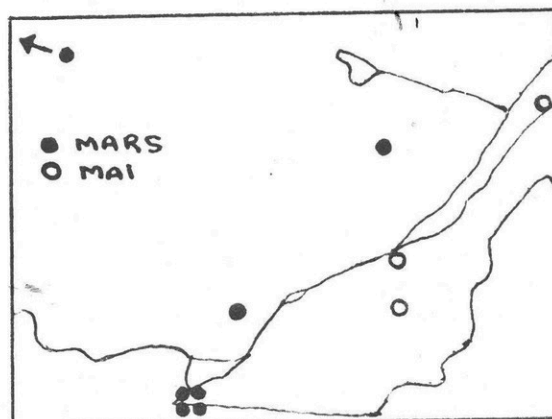
26-31 Décembre



Janvier



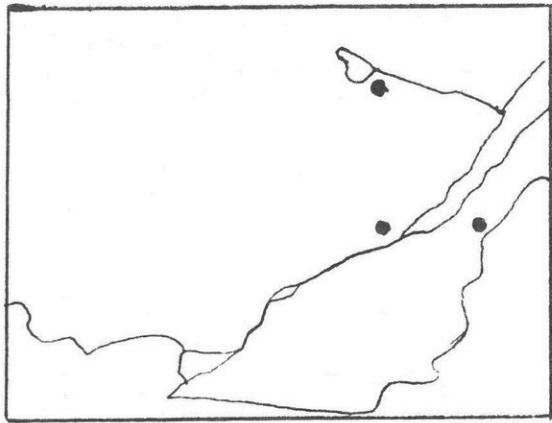
Février



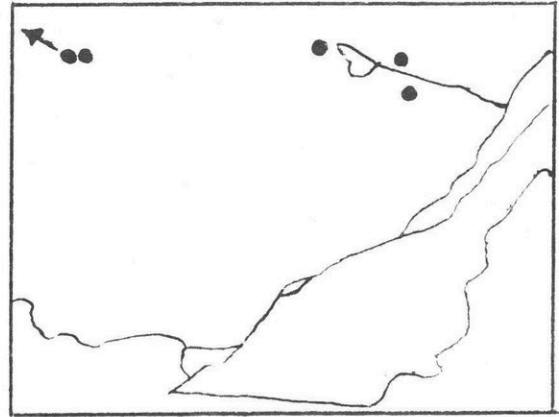
Mars-Mai

Figure 3.

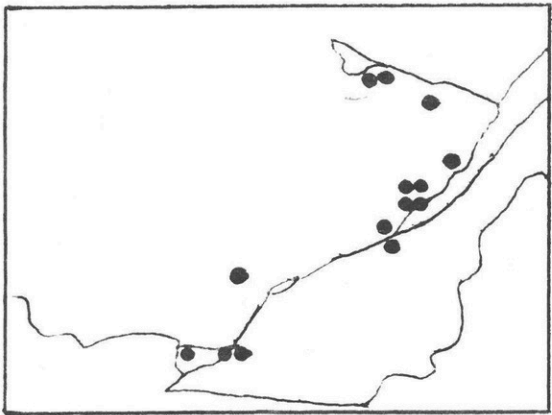
Mentions (individus) de la Chouette Cendrée au Québec durant l'hiver 1978-1979



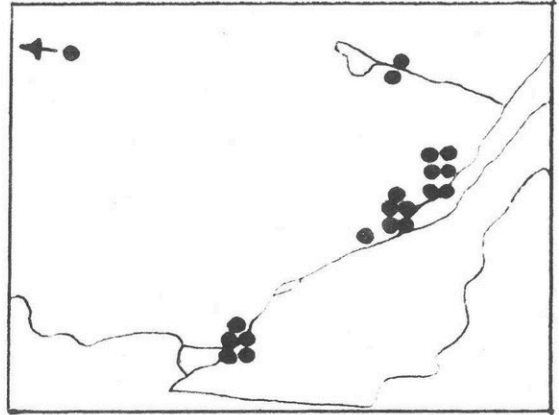
Octobre-Novembre



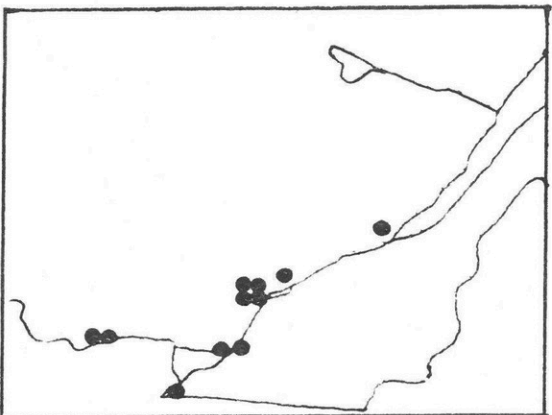
1-25 Décembre



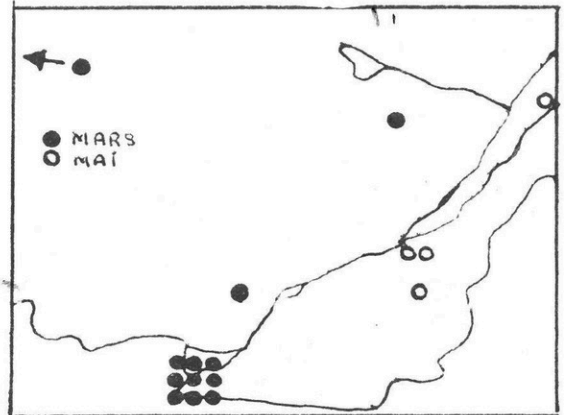
26-31 Décembre



Janvier



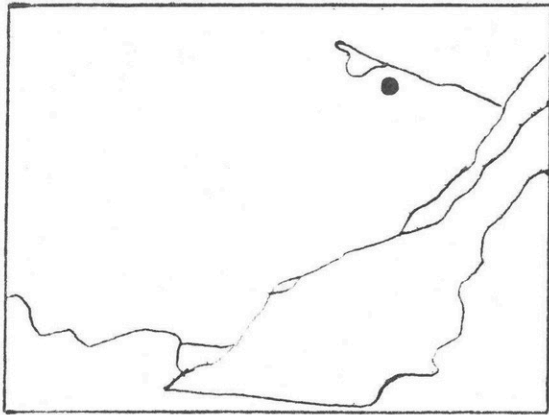
Février



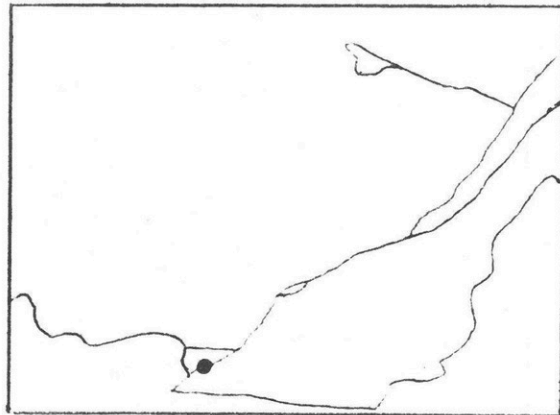
Mars-Mai

Figure 4.

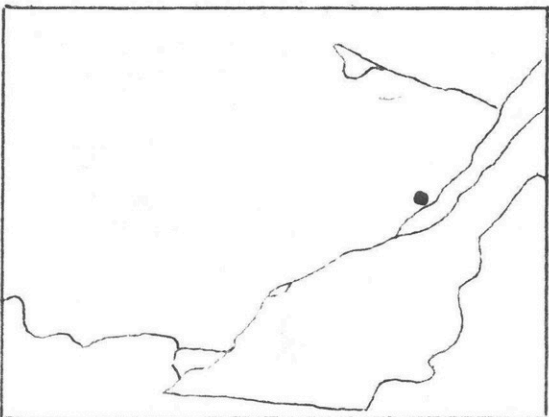
Mentions (individus) de la Chouette cendrée au Québec durant les hivers 1960-1961 à 1977-1978.



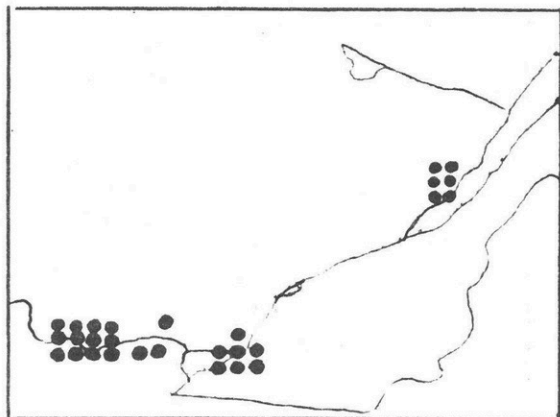
1-25 Décembre



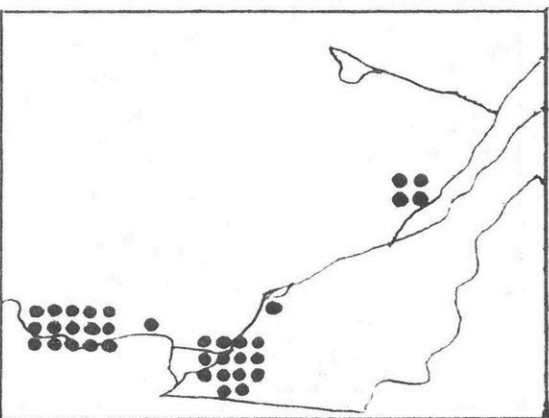
26-31 Décembre



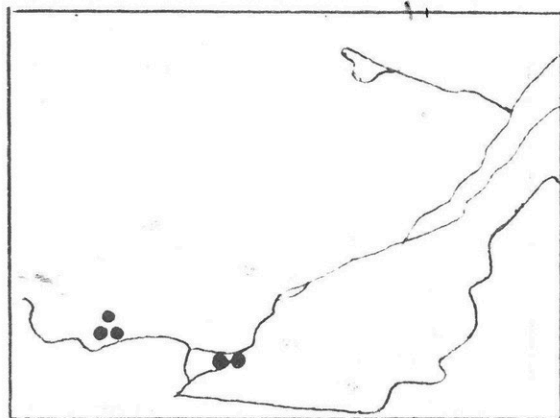
Janvier



Février



Mars



Avril-Mai

des grandes concentrations d'ornithologues ou des points d'observation traditionnels: Cap Tourmente, l'île de Montréal, Hudson, Hull. Plus de 90% des individus observés entre 1960 et juillet 1978 proviennent d'un de ces quatre endroits. La carte de distribution des observations n'est pas incluse mais présente un schéma tout à fait identique. Il faut noter ici qu'une des régions les plus productives de mentions de la Chouette cendrée, le Saguenay/Lac Saint-Jean, ne s'est développée vraiment en nombre d'observateurs que durant les années 1975 à 1977; c'est pourquoi les mentions pour la période 1960-1978 y sont rares.

Les interprétations faites ici le sont sans tenir compte, pour le moment, des nombreux biais dont sont entachés les données. Ces biais seront discutés plus loin et la confiance que l'on peut mettre dans les interprétations faites ici sera alors discutée plus avant.

Il semble donc que durant cette invasion de la Chouette cendrée, on ait assisté à un déplacement des observations du nord vers le sud entre le début de décembre et la fin de février, et à une soudaine remontée des individus au cours du début du mois de mars. On peut se demander si un tel mouvement ne corrobore pas en partie les hypothèses émises à propos du lieu de nidification des Chouettes cendrées qui envahissent irrégulièrement le Québec.

En effet, si comme le croient certains, les Chouettes cendrées observées au Québec durant l'hiver proviennent des terrains de nidification de l'Ontario et du Manitoba, on se demande pourquoi aucune n'a été observée avant le 26 décembre dans la région de Montréal et dans l'Outaouais, à une époque où les observateurs de ces régions sont encore très actifs. Peut-être les chouettes ont-elles migré vers l'est en traversant la frontière du Québec à la hauteur de l'Abitibi-Témiscamingue pour se retrouver au Lac St-Jean et dans le Saguenay, premières contrées où les observateurs sont nombreux sur leur passage.

Peut-être aussi, et c'est là une hypothèse au moins aussi plausible, que les Chouettes cendrées observées au Québec au cours des différents hivers ne proviennent pas de l'ouest, mais bien plutôt du nord. Il pourrait alors s'agir d'individus nichant dans le nord de la province et descendus plus au sud pour une raison encore inconnue. Évidemment, il est très possible qu'un certain nombre de chouettes observées à Montréal ou le long de l'Outaouais proviennent des territoires de nidification adjacents en Ontario. Mais il semble plus plausible de croire que les individus observés au Lac St-Jean entre octobre et janvier proviennent de populations nicheuses québécoises non encore localisées.

Il est bien évident qu'on ne peut affirmer avec sûreté laquelle des deux hypothèses est la plus probable ou plus simplement dans quelle proportion les individus observés dans une région donnée proviennent de populations nichant au Québec ou en Ontario (ou plus à l'ouest) à la seule lumière des données présentées ici. Cependant des études plus approfondies pourraient permettre de solutionner ces problèmes.

4. Problèmes méthodologiques et limites aux interprétations

De nombreux auteurs ont souligné depuis longtemps les difficultés de tirer des conclusions sûres à partir d'observations d'oiseaux faites par les amateurs. Ces problèmes sont particulièrement aigus lorsque l'on tente d'examiner le comportement

migratoire d'une espèce à l'intérieur d'un court laps de temps, comme c'est le cas ici. Il n'est pas dans l'intention de l'auteur de reprendre ici toutes les critiques et toutes les restrictions aux interprétations qui ont été apportées antérieurement dans la littérature. Cependant, un certain nombre de problèmes méthodologiques et de limites aux interprétations découlent de la situation présente, à savoir des observations d'amateurs, à propos de la Chouette cendrée.

Une des particularités de la Chouette cendrée lorsqu'elle envahit les territoires au sud de son aire de nidification (ou à l'est), c'est de rester très longtemps au même endroit, parfois jusqu'à plus de deux semaines et occasionnellement encore plus longtemps. Or, beaucoup d'observateurs sont fascinés par la présence de ce hibou et se déplaceront fréquemment pour aller voir un individu dont ils apprennent la présence par un(e) autre ornithologue. Ainsi, de nombreuses observations d'un même individu pourront survenir et débalancer considérablement le portrait des mentions pour une région donnée. D'autre part, il n'est pas exclu qu'étant donné la rareté de l'espèce, beaucoup d'observateurs se mettent en chasse dans leurs régions dès qu'ils apprennent qu'une vague a lieu durant une période donnée. C'est probablement ce qui s'est produit entre le 26 et le 28 décembre, alors que plusieurs oiseaux étaient observés dans diverses régions de la province.

Un troisième facteur qui a pu biaiser d'une quelconque façon la répartition des mentions est l'habitude qu'a la Chouette cendrée de se rapprocher des champs découverts et des habitations durant l'hiver. Cependant, ce phénomène est encore très mal connu et peut très bien ne survenir que lorsque les individus "arrivent" sur leurs territoires d'hivernage. Plus tard en saison, après avoir essuyé quelques coups de fusil, les chouettes deviennent peut-être plus peureuses et se retirent dans les bordures de forêts où il est alors très difficile de les localiser.

Un des dernier facteur limitant la portée des interprétations est le comportement même des observateurs au cours de l'hiver. En effet, la tendance qu'ont les ornithologues à sortir prioritairement les fins de semaine au printemps et à l'automne s'accroît considérablement durant l'hiver, au point que souvent plus de 70% des feuillets remplis le sont lors de fins de semaine ou de jours fériés. Ce fait est corroboré par les mentions de Chouette cendrée de cet hiver, alors que près de 60% des observations ont été réalisées les samedis, dimanches ou durant le congé de Noël et du Jour de l'An. Pour le moment, il est impossible de savoir quel effet peut avoir sur les résultats obtenus de telles habitudes de la part des observateurs.

À la lumière de cette discussion, quel niveau de confiance pouvons-nous avoir dans les interprétations fournies ici? Évidemment, on ne peut pas parler d'hypothèses démontrées. Tout au plus, s'agit-il d'une série d'hypothèses amenées pour expliquer en partie ou en totalité les résultats obtenus. Cet exercice n'est cependant pas vain car il permet de préciser l'étendue de nos connaissances sur les déplacements de la Chouette cendrée en hiver et surtout d'identifier un certain nombre de voies de recherche permettant de compléter celles-ci.

Conclusion

Cet article avait pour but d'examiner plus en profondeur les observations de Chouette cendrée effectuées durant l'hiver 1978-1979. Plus particulièrement, une comparaison avec les vagues antérieures des années 1960-1978 a été faite. Un certain nombre d'hypothèses pouvant expliquer les déplacements géographiques, la

dispersion à travers le temps et les différences avec les autres vagues ont été présentées. Un aperçu de quelques problèmes méthodologiques et de quelques limites aux interprétations a aussi été fourni.

En plus de nous permettre de mieux connaître la nature des déplacements de ce Strigidae et les mécanismes qui les gouvernent, cette réflexion a permis de mettre en lumière un fait important: à savoir que lorsqu'elles sont prises à l'intérieur du contexte où elles se placent vraiment, les observations réalisées par les amateurs de façon non-systématique peuvent fournir à la science une masse de données que bien peu de recherches systématiques pourraient recueillir à l'intérieur du même laps de temps; même si la qualité et l'apport de chacune des mentions est en soi moins grand que lorsque réalisées dans un cadre systématique.

Bibliographie

- BRUNTON, D.F., PITTAWAY, R.Jr., 1971. Observations of the Great Gray Owl on the winter range. Canadian Field-Naturalist 85:315-322.
- GODFREY, W.E., 1967. Some winter aspects of the Great Gray Owl. Canadian Field-Naturalist 81:99.
- HARDY, J., 1977. Etude de la distribution de la Chouette cendrée au Québec. Bulletin ornithologique 22(1):14-20.
- HARDY, J., 1979. La Chouette cendrée au Québec durant l'hiver 1978-1979. I. Notes préliminaires. Bulletin ornithologique 24:8-10.
- LEMIEUX, S., 1978. Les oiseaux de la Réserve nationale de la faune de Cap Tourmente, Québec. Naturaliste canadien 105(3):177-193.
- WYNNE-EDWARDS, V.C., 1938. Remarques sur d'autres oiseaux. Rapport annuel de la Société Provancher d'histoire naturelle 1938:22-24.

A N N E X E

La liste suivante énumère toutes les mentions connues pour l'hiver 1978-1979. Il s'agit toujours d'un seul individu sauf indication contraire. La lettre "C" désigne les oiseaux capturés vivants et amenés au Jardin zoologique de Québec; la lettre "M" désigne les oiseaux trouvés morts ou abattus par des têtes folles.

21-10-78	Duchesnay.....	D. Banville
??-11-78	Ste-Perpétue, L'Islet (M).....	<u>Fide</u> J. Hardy
01-11-78	Alma (M).....	V. Tremblay
??-11-78 au 28-01-79	Montréal-Ouest.....	P.Q.S.P.B.
10-12-78	St-Ambroise, Chicoutimi (M).....	Y. Blackburn
17 au 21-12-78	St-Félicien.....	G. Morissette
26-12-78	St-Gédéon, Lac St-Jean.....	<u>Fide</u> M. Savard
26-12-78	Jonquièrre.....	N. Breton
26-12-78	Senneville.....	P.Q.S.P.B.
26 au 31-12-78	Boileau, Dubuc (présente depuis un mois).....	G. Savard
26-12-78	Lévis.....	L. Fortin
28-12-78 au 20-01-79	Cap Tourmente.....	D. Hamel
	(maximum: 6 le 07-01-79).....	F. Hamel
28, 29-12-78	Hudson.....	J. Wright
28-12-78	St-Gabriel-de-Brandon.....	Y. Arbour
30-12-78	Québec.....	D. Hamel
31-12-78	St-Joseph-de-la-Rive.....	H. Mead
31-12-78	Iles des Soeurs.....	Y. Aubry
??-12-78	Rouyn (2).....	<u>Fide</u> J. Chabot
??-01-79	Parc de la Gatineau.....	<u>Fide</u> M. Gosselin
02-01-79	Neufchatel.....	C. Pelletier
05-01-79	Québec, St-Roch (C).....	<u>Fide</u> R. Cayouette
05, 06-01-79	St-Félicien (2 le 6).....	P. Thibault
06-01-79	Portneuf-Station.....	C. Marcotte
07-01-79	Cartierville, Montréal.....	N. David
08-01-79	Ste-Dorothée, Ville de Laval.....	M. A. Bélanger
07-01-79	Amos.....	<u>Fide</u> J. Chabot
08, 09-01-79	Arvida.....	N. Breton
11-01-79	Hampstead, Montréal.....	P.Q.S.P.B.
11-01-79	Terrebonne (M).....	M. Bourque
13,14-01-79	Québec, Limoilou (C).....	J. Roberge
15-01-79	Québec, Montcalm (C).....	<u>Fide</u> R. Cayouette
17 au 20-01-79	Pointe-Claire (M).....	P.Q.S.P.B.
17-01-79	Les Saules (C).....	<u>Fide</u> R. Cayouette
22, 23-01-79	Shipshaw.....	M. Boudreau
01-02-79	Ste-Foy.....	P. Laporte
05-02-79	Hull.....	L. Breton
11-02-79	Pont-Viau, Ville de Laval (M).....	<u>Fide</u> P. Chagnon
11-02-79	Louiseville.....	R. Larose
15-02-79	Ile à l'Aigle (4).....	Y. Mailhot
25-02-79	Aylmer (M).....	<u>Fide</u> D. St-Hilaire
??-02-79	Châteauguay (M).....	<u>Fide</u> P. Chagnon
28-02 au 09-03-79	Dundee (maximum 9).....	D. Hamel
07-03-79	Mont-Rolland.....	<u>Fide</u> B. Labrosse
10-03-79	Riv. Cyriac, P. des Laurentides.....	D. Côté
15-03-79	La Ferme (Amos).....	F. Godard
02-04-79	Moisie.....	A. Gingras
27-04-79	St-Lambert.....	G. Duquette
05-05-79	Lac Aylmer (M).....	P. Boily
10-05-79	Lauzon.....	P. Brousseau
12-05-79	Lévis.....	L. Fortin
19 au 21-05-79	Ile-aux-Basques.....	P. Lane, C.O.Q.
Hiver 78-79	Jonquièrre (3M).....	<u>Fide</u> N. Breton
Hiver 78-79	St-Coeur-de-Marie (M).....	<u>Fide</u> M. Savard
Hiver 78-79	St-Bruno, Lac St-Jean (2 dont une abattue).....	<u>Fide</u> M. Savard

NOTES SUR LES LAGOPÈDES

par Michel Gosselin

Etant donné que les deux prochains hivers, au moins, seront probablement bien peuplés en lagopèdes, et que l'accès aux hautes latitudes est de plus en plus facile, j'ai cru bon faire part de quelques commentaires sur ces espèces.

Un voyage à la Baie James en janvier 1979 (cf Bull. orn. 24:5) m'a donné l'occasion de me départir de certaines idées pré-conçues relativement à ces oiseaux. Bien qu'étant typiquement un oiseau des régions arctiques, le Lagopède des saules peut se rencontrer en hiver dans des régions qui ne ressemblent en rien à la toundra; un simple fossé entre la route et la forêt coniférienne dense, ou une clairière, lui conviennent pourvu qu'on y trouve quelques pousses de saules.

La seule façon de trouver des lagopèdes blancs parmi les mottes de neige de la même couleur consiste à chercher les traces que ces oiseaux laissent en se déplaçant; et en comparaison des autres tétraonidés les lagopèdes marchent beaucoup, surtout à découvert (ce qui amène certains à les surnommer "galopèdes"). Les touffes de saules qui dépassent de quelques centimètres au-dessus de la neige semblent avoir leur faveur, car elles permettent aux oiseaux de se nourrir tout en se déplaçant au sol.

La scène est toujours sensiblement la même: une demi-douzaine de traces de "raquettes" menant de front à une touffe de saules piétinée, puis à une autre, puis à une autre, etc. Avec un peu de chance, les traces mènent à une demi-douzaine de grosses boules blanches montées sur des pattes de lapin, et occupées à émonder un autre saule nain.

L'identification des deux lagopèdes en plumage d'hiver n'est généralement pas reconnue comme problématique; ceci tient sans doute plus à la difficulté de les rencontrer qu'à la simplicité du cas. Il faut se souvenir que seuls les mâles lagopèdes des rochers (et quelques femelles) possèdent la ligne noire sur l'oeil, si caractéristique. Comme les oiseaux qui descendent le plus au sud sont des femelles surtout, la probabilité de voir cette ligne noire est donc faible.

POUGH (1951, Audubon Water Bird Guide) mentionne (et illustre) que le plumage blanc du Lagopède des saules a une teinte jaunâtre tandis que le Lagopède des rochers est teinté rose. Ceci s'est avéré être faux (du moins pour la région visitée); les deux lagopèdes ont le plumage rosé de la même façon. Cette teinte est très évidente à faible distance (et en fait, d'après moi, l'un de nos plus beaux oiseaux) mais devient plus difficile à discerner à mesure qu'on s'éloigne (ou que l'oiseau s'éloigne!). La forte teneur en bleu de la lumière du ciel d'hiver contribue sans doute à effacer ce trait. De plus cette teinte rose semble s'atténuer éventuellement après la mort de l'oiseau, et donc sur les spécimens de musée.

Le bec et les pattes du Lagopède des rochers sont, il est vrai, nettement plus petits, mais comme tout l'oiseau est plus petit ces différences deviennent très difficile à évaluer, surtout à distance, à moins d'être déjà familier avec l'une ou l'autre des espèces. Ceci d'autant plus qu'il semble peu probable de rencontrer les deux lagopèdes dans un même troupeau, et donc de les comparer directement.

Il ne faut pas oublier que malgré leur prédilection pour la marche les deux lagopèdes sont d'excellents voiliers (ce qui est difficile à imaginer chez des tétraonidés, avant de les voir filer à toute vitesse au-dessus de la taïga, comme autant de gros pigeons aux ailes rondes). Il est donc possible que certaines observations hors limites, qui sont attribuées a priori au Lagopède des saules, impliquent en fait le Lagopède des rochers (qui s'est déjà rencontré à l'île Bonaventure). Qui, en effet, n'a pas déjà entendu de "racontars" sur la présence toujours invérifiable de lagopèdes dans telle ou telle région du sud.

Recommandations pour remplir les feuillets d'observations quotidiennes

Nous désirons rappeler à nos membres les points suivants: (1) utiliser un feuillet par excursion (c'est un feuillet d'observations quotidiennes), donc ne pas inscrire les observations d'un séjour de plusieurs jours dans une région sur un seul feuillet; (2) toujours indiquer la localité visitée avec le plus de précision possible; (3) toujours indiquer le nombre d'oiseaux observés ou estimés: une estimation est toujours mieux qu'un simple x.

Ne retardez pas l'envoi de vos feuillets; nous vous encourageons à nous les faire parvenir à la fin de chaque mois. La rentrée régulière des feuillets facilite et accélère le travail de compilation.